

NOUVEAU

Le contrôle d'accès Comment ça marche ?

- Échanger votre ancien abonnement
- Acheter une entrée unique
- Acheter un pass Piscine des Halles (abonnement de 10 entrées)

Renseignements :
01 42 36 98 44
www.carilis.fr

PISCINE DES HALLES,
UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL EXPLOITÉ PAR



POUR LE COMPTE DE

MAIRIE DE PARIS



NOUVEAU
CONTRÔLE D'ACCÈS

Échanger votre ancien abonnement

Pour les détenteurs d'un abonnement de 10 entrées acheté avant le :

Une procédure d'échange est nécessaire afin de profiter pleinement des avantages du nouveau système (*accès direct par les points de contrôle*).

- 1 Présentez-vous à la caisse avec votre ancien abonnement.
- 2 Il vous sera remis gratuitement en échange autant de tickets, avec code-barres, que d'entrées non utilisées.
- 3 Vous accédez à la piscine en présentant devant le lecteur (*lumière rouge*) le code-barres d'un ticket.
- 4 **Conservez votre ticket** car vous devrez aussi le présenter en sortie (*lecteur avec lumière rouge*).



Attention !

- Ces tickets « Échange » ont une validité d'un an à partir de la date d'échange.
- Chaque ticket permet une seule entrée et une seule sortie.
- Ces tickets ne seront pas remplacés en cas de perte, vol ou détérioration.

Renseignements :
01 42 36 98 44
www.carillis.fr

PISCINE DES HALLES,
UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL EXPLOITÉ PAR



POUR LE COMPTE DE

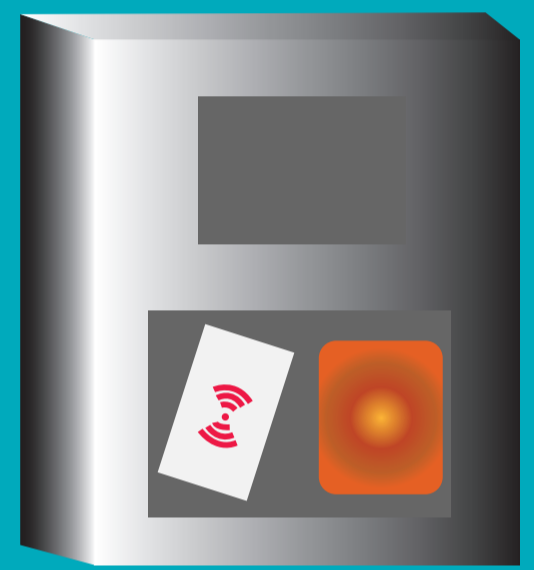
MAIRIE DE PARIS



NOUVEAU
CONTRÔLE D'ACCÈS

Acheter une entrée unique

- 1 Présentez-vous à la caisse.
- 2 Présentez les justificatifs nécessaires pour bénéficier du tarif réduit, si vous y avez droit.
- 3 Avec la carte électronique qui vous a été délivrée, vous entrez à la piscine par le portillon (*lecture de la carte par le système de contrôle*) situé après la caisse.
- 4 Conservez précieusement cette carte.
- 5 Vous sortez de la piscine avec la même carte par l'un des couloirs de contrôle. Votre carte est avalée par le lecteur en sortie.



Carte
entrée unique

Attention !

- Entrée unique (une fois pour une personne).
- Utilisation immédiate.
- Toute carte détériorée ou perdue avant la sortie est facturée 5 €.

Renseignements :
01 42 36 98 44
www.carilis.fr

PISCINE DES HALLES,
UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL EXPLOITÉ PAR



POUR LE COMPTE DE

MAIRIE DE PARIS



**NOUVEAU
CONTRÔLE D'ACCÈS**

Acheter un pass Piscine des Halles (abonnement de 10 entrées)

- 1** Présentez-vous à la caisse.
- 2** Présentez les justificatifs nécessaires pour bénéficier du tarif réduit.
- 3** Un pass **Piscine des Halles** électronique vous est remis contre paiement de votre abonnement **ET** d'une **caution de 5 €**.
- 4** Vous conservez votre pass **Piscine des Halles**, même après épuisement des 10 entrées. (Vous pouvez récupérer votre caution en restituant votre carte).
- 5** Vous pouvez recharger votre pass **Piscine des Halles**, quand vous le voulez, même s'il n'est pas épuisé.
- 6** Vous pouvez charger votre pass **Piscine des Halles** avec 10 entrées ou tout multiple de 10 entrées.



Attention !

- Les entrées non utilisées du pass ne sont ni remboursées ni échangées.
- Aucun pass **Piscine des Halles** perdu ou volé n'est remplacé ni remboursé.

NB : la société Carilis reste propriétaire de toutes les cartes électroniques délivrées aux usagers.

Renseignements :
01 42 36 98 44
www.carilis.fr

PISCINE DES HALLES,
UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL EXPLOITÉ PAR



POUR LE COMPTE DE

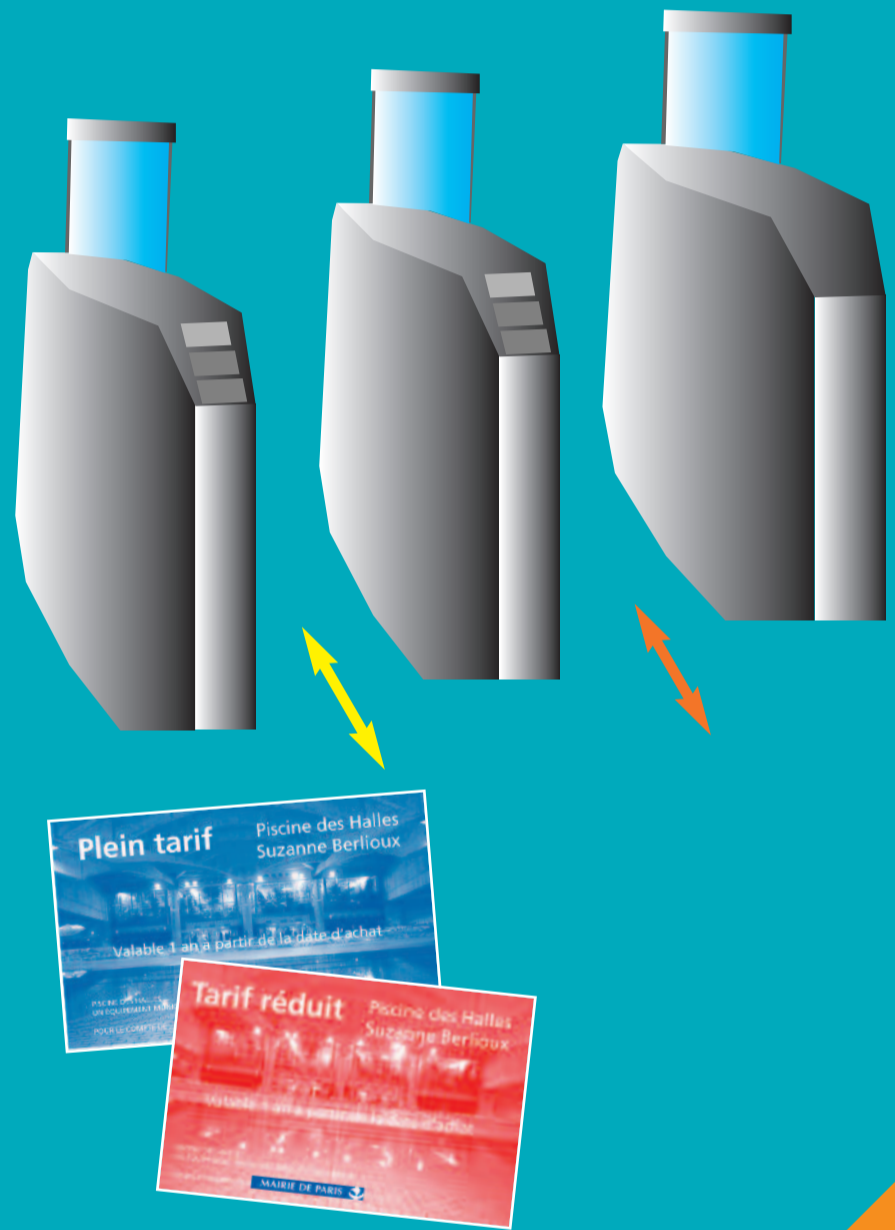
MAIRIE DE PARIS



NOUVEAU
CONTRÔLE D'ACCÈS

Entrer avec le pass Piscine des Halles

- 1** Vous entrez à la piscine par l'un des couloirs de contrôle après lecture de votre pass **Piscine des Halles** par le système de contrôle non lumineux (*type pass Navigo*).
- 2** Vous ne pouvez entrer que si votre crédit d'entrées sur votre **pass Piscine des Halles** n'est pas épuisé.
- 3** Vous sortez de la piscine par l'un des couloirs de contrôle après lecture de votre **pass Piscine des Halles**.
Pour sortir, vous devez introduire votre **pass Piscine des Halles** dans le lecteur **ET** le récupérer.
Votre **pass Piscine des Halles** vous est toujours restitué, même si votre crédit d'entrées est épuisé.



Attention !

- Tout **pass Piscine des Halles** oublié dans le lecteur de contrôle en sortie ne pourra être récupéré.
- Toute utilisation irrégulière d'un **pass Piscine des Halles** sera facturée 5 €, nonobstant une exclusion temporaire ou permanente de la piscine.

Renseignements :
01 42 36 98 44
www.carillis.fr

PISCINE DES HALLES,
UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL EXPLOITÉ PAR



POUR LE COMPTE DE

MAIRIE DE PARIS

